

Responsable du commerce en optique

RNCP28132 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	11467, 34554
Code(s) ROME	D1406, M1704, M1101, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2022

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE · SIRET : 34806572300036

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT SUPERIEUR D OPTIQUE DE LILLE	52037299600030	Former
INST SUPERIEUR OPTOMETRIE LYON	43328538400023	Former
SARL INST SUPERIEUR D OPTIQUE NANTAIS	44895270500029	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Responsable du commerce en optique exerce un métier d'encadrement d'une équipe de vente et de techniciens en optique dans des points de vente de moyenne et grande surface ; il y pratique son activité en tant que responsable de la planification, de l'organisation du travail et du développement commercial des ventes.

L'évolution du marché de l'optique génère de nouvelles « montées en compétence » combinées à celles des opticiens diplômés qui peuvent ainsi occuper des postes nécessitant principalement des compétences d'encadrement et d'organisation de l'activité. Ils peuvent également envisager des fonctions en dehors du point de vente, dans un périmètre géographique défini par une enseigne, un fabricant de verres ou montures, ou un laboratoire fabricant des lentilles.

Ils peuvent également se retrouver sur un site internet spécialisé de ventes de produits d'optique ou au siège d'une enseigne de distribution ou de l'industrie.

- Elaboration de la mise en oeuvre du plan commercial dans une unité optique:
- Management des équipes de vente en optique
- Pilotage de la gestion administrative et financière du centre de profit optique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- mettre en place le plan opérationnel en cohérence avec la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de l'attente de ses clients amétropes et emmétropes.
- préparer, mettre en place et présenter ses produits dans un cadre commercial valorisant son métier d'opticien.

- définir les objectifs managériaux pour ses équipes
- rendre effectif les consignes stratégiques de la direction auprès des directeurs d'unité et du réseau de l'enseigne
- coordonner et animer les équipes de vente sur le point de vente et dans le réseau de points de vente
- effectuer les choix permettant d'assurer la rentabilité de l'unité de profit
- organiser et mettre en place les modalités d'organisation et de fonctionnement de son point de vente

Blocs de compétences

RNCP28132BC01 — Piloter la gestion administrative et financière d'une unité optique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement, de planification et de veille, pour administrer de façon optimale l'entreprise d'optique

modalités d'évaluation :

projet professionnel

et

mise en situation pratique

RNCP28132BC02 — Elaborer la mise en oeuvre du plan commercial dans l'unité optique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Définir un plan d'action, en fixant les objectifs de vente des équipements optiques et accessoires et les moyens commerciaux à mettre en oeuvre

modalités d'évaluation :

étude de cas

RNCP28132BC03 — Manager l'équipe de vente de l'unité optique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Manager l'équipe commerciale dans le respect du cadre réglementaire et déontologique de la profession et dans les limites des ressources allouées

modalités d'évaluation :

étude de cas et mise en situation d'entretien

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- point de vente optique indépendant
- périmètre géographique défini par un enseigne, fabricants de verres, laboratoire fabricant des lentilles, ou plateforme de prise en charge des soins optiques.
- site internet de ventes de produits d'optique
- siège des enseignes

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- directeur ou responsable de point de vente
- responsable commercial
- responsable des achats
- animateur réseau distribution optique
- responsable développement commercial e-commerce optique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 033 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X68 — Employés des services commerciaux · tension 3/5 (Modérée) R3X82 — Professions intermédiaires commerciales des achats · tension 5/5 (Très élevée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 197
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés R1X68 — Employés des services commerciaux R3X82 — Professions intermédiaires commerciales des achats R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le président de jury désigné et 4 professionnels employeurs et salariés à représentation égale

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 676 €
Selon la branche	3 144 € – 5 676 €
Prise en charge	Branches concernées
5 676 €	Valeur par défaut · 211 branches
5 000 €	CPNE du commerce de détail alimentaire non spécialisé
3 144 €	CPNE-FP Optique Lunetterie de détail

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37823

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28132/>